

COMMUNIQUE DE PRESSE

relatif à la réunion de « Mont de Marsan Agglo », Conseil communautaire de l'agglomération du Marsan, qui se tient le mercredi 27 novembre 2024, à 18h.

Quatre associations du Marsan s'unissent pour appeler les élus communautaires à leur devoir de vigilance sur les finances publiques et leurs choix de soutiens à projets

En comité d'accueil des élus, ces associations entendent – sous contexte d'austérité et situation financière contrainte de l'agglomération – aider les élus à redéfinir les priorités, celles de la solidarité et de la cohérence budgétaire à venir, afin d'éclairer leurs votes.

La délibération concerne les Mobilités : les élus sont appelés à valider, ou non, le choix d'une délégation de service Public (DSP) pour l'exploitation des services de transport sur le territoire de Mont de Marsan Agglomération.

L'attention des associations a été de mise lors du dernier CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) du 24/11/2024. Dans cette commission, siègent à la fois des élus et des représentants pertinents de l'ensemble des associations : c'est ainsi le cas pour les Amis de la Terre des Landes, désignés pour représenter les citoyens en associations.

A l'occasion de la délibération du Conseil communautaire, les élus sont ainsi interpellés:

« Vous allez vous prononcer pour le choix du mode de gestion pour le futur marché de transport en commun de notre agglomération.

Votre choix va engager l'agglomération pour les 7 prochaines années à compter du 01 janvier 2026.

Nous sommes favorables au développement d'un service public de transport gratuit avec une société publique locale (SPL) qui soit adapté à l'ensemble des usagers de notre agglomération.

Les choix budgétaires précédemment votés visant à financer le projet GPSO au sud de Bordeaux et le poids de la dette de la LGV Tours Bordeaux vont contraindre fortement la marge de manœuvre budgétaire de l'agglomération pour les 40 prochaines années. Nous rappelons que le financement d'infrastructures ferroviaires n'est pas de la compétence des agglomérations, et que les usagers du TGV représentent moins de 8 % de la clientèle du ferroviaire. »

- Compte-rendu de la CCSPL du 24 octobre 2024 par Les Amis de la Terre Landes joint
- LIRE aussi : Notre réponse à la lettre de certains élus régionaux à nos députés Landais - (lien vers le site) <https://amisdelaterre40.fr/spip.php?article1016>

